

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

**Délibération relative à Demande de subvention de l'association Foyer Socio-Educatif du
Collège du Montalet au titre du dispositif d'aide aux associations**

Séance du 10 juin 2026
Délibération n°DBC_2026_024

Nombre de conseillers

En exercice : 20

Présents : 19

Absents :

- dont suppléés : 0
- dont représentés : 1

Votants : 20

- dont « pour » : 0
- dont « contre » : 20
- dont abstention : 0

Le 10 juin 2026 à 09 heures 30, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 04 juin 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à FRAISSE SUR AGOUT.

Présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Marie-Hélène BONNET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Pascal COUSTURIER, Pierre ESCANDE, Michel FARENC, Jacqueline GRANIER, Francis REMIOT, Jim RONEZ, Daniel VIDAL, Vincent VIDAL, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE

Représentés : Marie CASARES représentée par Daniel VIDAL

Secrétaire de séance : André CABROL

Objet : **Demande de subvention de l'association Foyer Socio-Educatif du Collège du Montalet
au titre du dispositif d'aide aux associations**

Vu la délibération du Bureau Communautaire du 22 septembre 2025 n°DBC_2025_069 approuvant le règlement d'aide aux associations,

Le Foyer Socio-Educatif du Collège du Montalet sollicite une participation financière de la Communauté de Communes pour l'organisation d'un voyage scolaire « Sur les traces de Léonard de Vinci – visite des châteaux de la Loire ». Les objectifs de ce voyage scolaire sont de :

- Expérimenter et découvrir des lieux où un personnage de l'Histoire a vécu : visites et ateliers au Clos de Lucé (lieu de vie de Léonard de Vinci) ainsi que le château d'Amboise où se trouve sa sépulture.
- Fréquenter des lieux qui ont marqué la Renaissance, tels que Blois, et voir des chefs d'œuvre de l'histoire de l'art, de la science et de l'architecture.

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026
Date de réception de l'AR: 12/06/2026
081-200066553-DBC_2026_024-DE
A G E D I

Ce projet a une valeur pédagogique forte, non seulement pour l'apprentissage de l'histoire de l'art et de l'architecture mais aussi pour la découverte de nouvelles perspectives culturelles et l'élargissement des horizons des élèves.

Le voyage fait suite à une année de recherches pour les élèves sur la vie et les techniques utilisées par le Maître.

La majorité d'entre eux n'ont pas eu l'occasion de découvrir le patrimoine français et il s'agira de leur premier voyage scolaire, une expérience inoubliable qui contribuera à leur épanouissement personnel. En effet, la cohorte de 5eme est issue des premiers confinements causés par la pandémie des années 2020, ces enfants n'ont pas pu bénéficier des mêmes opportunités de voyage que par le passé.

L'objectif de la demande est d'alléger la participation des familles à 260 euros (dans le budget chiffré, "aides privées" : $260 \times 35 = 9100$).

Le budget prévisionnel du projet s'établit à 15 290 €. L'association sollicite la Communauté de Communes à hauteur de 2 167 €, soit 14 % du coût du projet.

Entendu le rapport du Président,

Le Bureau communautaire,

DECIDE
A l'unanimité

- de ne pas attribuer de subvention, à l'association du Foyer Socio-Educatif du Collège du Montalet,

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – André CABROL

Le Président – Robert BOUSQUET




Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le **12/06/2026**
et publié ou notifié
le **12/06/2026**

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026

Date de reception de l'AR: 12/06/2026

081-200066553-DBC_2026_024-DE

A G E D I